



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE



**PROJET TILOS**

**Vers une  
autonomie  
énergétique**

**FANGU**

*Le projet  
d'extension  
en question*



**INTERVIEW**

*Jules Stromboni  
expose son  
Mazzeru*



**1,60€**



ÉDITOS P3 • SETTIMANA CORSA P4 • BRÈVES P8 • AGENDA P22

**S E M P R ' À F I A N C ' À V O I**

# ET SI VOUS DEVENIEZ **JOURNALISTE LOCALIER**

ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE JOURNALISME DE LILLE



**ESJ**  
LILLE

ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE JOURNALISME  
DE LILLE

**100%**  
**D'INTÉGRATION**  
À LA SORTIE DES ÉTUDES

**LICENCE 3**  
Formation en un an  
Accès à bac +2 (120 ECTS)

**INSCRIPTION**  
sur [www.esj-lille.fr](http://www.esj-lille.fr)  
jusqu'au 25 avril 2017

**CONCOURS**  
le 11 mai 2017

en partenariat avec



Université  
de Lille



## HUMEUR Dernier tour de piste!

J'ai fait un rêve, j'étais au cirque et je devais élire le meilleur artiste.

Le spectacle a commencé avec Benoit, le clown triste. Il nous a raconté comment il avait été abandonné par ses amis et à la fin de son numéro, il est sorti de piste avec un poignard dans le dos. Mais quelque part, ça ne m'a pas étonnée. Ensuite, Manuel, le lanceur de couteaux est entré en scène. Il avait l'air grave mais décidé. Il a placé une rose rouge – un peu fatiguée – sur la roue de la mort et avec ses dagues a tranché net, un à un, ses pétales.

Puis ce fut au tour d'Emmanuel l'équilibriste de marcher les bras en croix sur son fil d'acier qui oscillait fortement, de gauche à droite. Ça m'a donné le vertige.

Jean-Luc le magicien a enchaîné avec l'apparition de son hologramme. Belle prouesse, mais ils parlaient tous les deux sans cesse et j'ai eu du mal à distinguer le vrai du faux.

Par contre, je n'ai pas apprécié le numéro de Marine, la dompteuse. Elle répétait sans cesse tout en souriant qu'il ne fallait pas avoir peur de ses fauves. Qu'ils étaient doux comme des agneaux. Pourtant, dans mon rêve, ils étaient prêts à bondir sur nous. David, Florian et Gilbert rugissaient sans arrêt mais Wallerand et Frédéric m'ont semblé les plus dangereux, même tapis dans la pénombre.

Quant à François l'écuyer, droit, fier dans son beau costume, il a fait des tours de pistes avec ses deux chevaux Valeur et Vérité. Il était apparemment accompagné d'une assistante. Mais c'est bizarre, je ne me rappelle pas l'avoir vue.

Enfin, le spectacle s'est terminé avec une parade de six petits funambules, Nicolas, Nathalie, Philippe, de mémoire. Mais là aussi, mes souvenirs sont flous. Je me suis réveillée sans avoir élu le meilleur artiste.

Et plutôt déboussolée parce que mon rêve se confondait désormais avec une réalité oppressante. Celle d'élire non pas un artiste mais un président pour la France. ■ [dominique.pietri@yahoo.fr](mailto:dominique.pietri@yahoo.fr)



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU  
A MODU NOSTRU

## Induv'elli sò i leoni?

Ùn ci hè più lazio? Sabbatu sera, a squadra di u Sporting Club di Bastia avia a pussibilità di ripiglià appena fiatu ma, torna una volta, ùn ci l'hà fatta. Era a quinta partita per u novu intrenore, Rui Almeida. Quinta partita senza vittoria. In u 2017, d'altronde, ùn ci n'hè statu per avà manch'una. Ùn si tratta più di sfortuna. Perchè di pettu à u LOSC è in casa nostra, si pudia sperà assai megliu ch'un fiascu. Seria stata più chè una bona per a nostra squadra di chjappà i 3 punti. Eppure ind'u primu tempu, i ghjucadori bastiacii avianu sappiutu avè trè belle occasione manchendu di pocu d'apre a marca. È ghjè à principiu di u secondu tempu chì u SCB si n'hè pigliatu unu. U difensore Lindsay Rose ùn hà possuutu parà à l'attaccante di Lille Nicolas De Préville. À u filu di stu macciacciu, s'hè vistu pocu ghjocu è poca mutivazione. À a cinquantesima minuta, in più d'avè persu a fiara turchina, si sò ancu spenti certi lumi di u pruiettore. Un gattivu segnu? In tutti i casi, sò avà più grande e difficoltà per u Sporting Club di Bastia chì si ritrova 20<sup>u</sup>, vale à dì à l'ultima piazza di a classifica. Fermanu 7 scontri nanzu à a fine di a stagione, contr'à squadre cum'è Lyon, PSG, Marseglia, Bordeaux, Dijon è Lorient. Dijon, u 17<sup>u</sup>, è Lorient, u 19<sup>u</sup>. Dunque, nurmalmente, ci seria qualchi puntu à piglià. Ma u periculu d'ùn esse più in lega 1 quist'annu chì vene, ùn hè mai statu cusì forte. A situazione di u SCB hè pessima di quelle. Si facenu rari i sustenidori chì ci credenu torna. Tucchemu puru u legnu! Ind'u casu induve u Sporting Club di Bastia faleria in lega 2 ritruveria à l'ACA è à u Gazélec. Tandù, ci permetteria di sparte cù l'aicini una dodecina di derbi. Forse averemu bisognu di què per risanassi di corpu è di spiriti. Si rimpinghje quantunque i tempi di Frédéric Hantz, l'intrenore cù u quale u SCB hà campatu tante belle stonde, da i terreni di naziunale à quelli di lega 1, cù 2 tituli di campione di Francia di fila. S'hè compia a so cullaborazione di modu particolare ma, oghje chì ghjè oghje, si spera ch'ellu pudessi vultà è ridà à i ghjucadori di u Sporting Club di Bastia a brama di batte si cum'è veri leoni! ■

### Vous vivez

en Centre-Corse,  
dans le Cap,  
la région de Bonifacio  
ou le Sarténais,  
vous avez  
une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou  
prendre des photos?

L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.

Écrivez-nous:

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

### ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

#### BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

#### BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

#### RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • [informateur.corse@orange.fr](mailto:informateur.corse@orange.fr)

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

#### AVEC LA COLLABORATION DE:

Battì, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Lecca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

#### Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

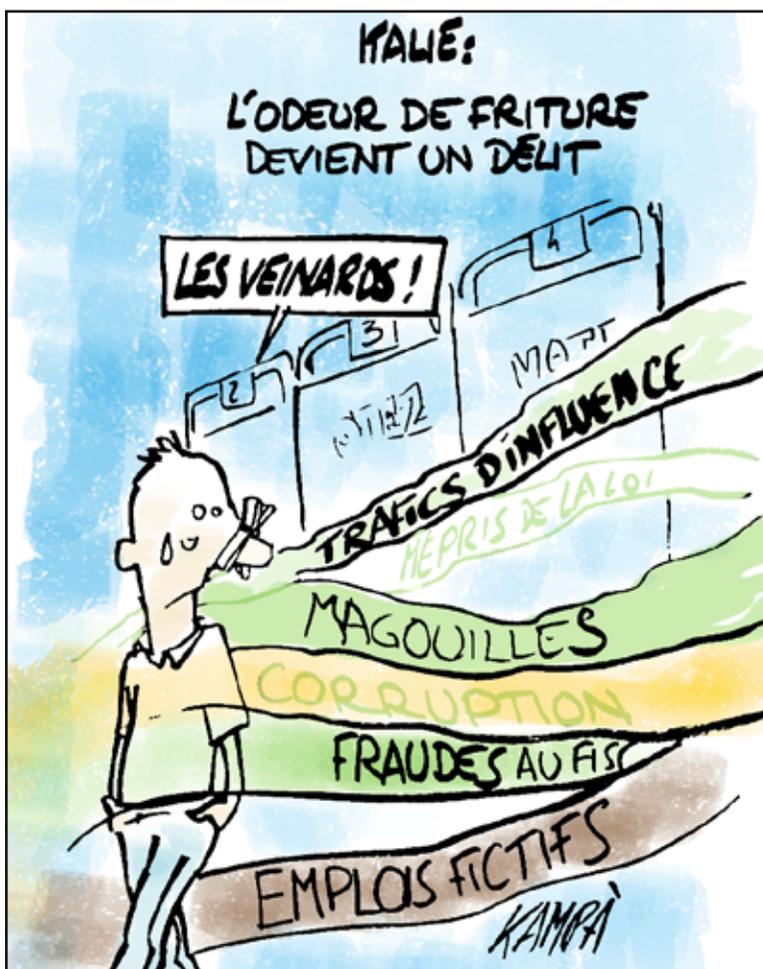
Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773

ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni



## ÉCONOMIE

### 1 M€ POUR LES TPE CORSES

**La CTC a chargé la Cadec de la gestion d'un fonds permettant d'octroyer des prêts à taux zéro aux TPE insulaires. Un outil qui a pour but de booster le développement de ces entreprises.**

*C'est la première déclinaison* opérationnelle du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) voté en décembre dernier. La Collectivité territoriale de Corse, par le biais de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec), a récemment mobilisé 1 M€ pour constituer un fonds au profit des très petites entreprises (TPE) insulaires. Ce fonds, dont la gestion a été confiée à la Caisse de développement de la Corse (Cadec) au terme d'un appel d'offres, a pour finalité d'octroyer prêts à taux zéro à ces entreprises qui constituent plus de 90% du tissu économique insulaire. «*En Corse, on a le plus fort taux de TPE par rapport au nombre d'entreprises, mais ces TPE restent trop petites, trop longtemps. On crée beaucoup mais on développe très lentement*, explique Alexandre Vinciguerra, président de la Cadec. *Ce fonds devrait permettre de doper la distribution de crédits aux TPE. Si elles ont plus de crédits, elles mettront en œuvre plus d'investissements, et cela leur permettra de franchir un cap.* »

Pour pouvoir bénéficier de ces prêts les entreprises devront remplir plusieurs critères. Tout d'abord, compter moins de 10 salariés et présenter un chiffre d'affaires et un total bilan inférieurs à 2 M€. Par ailleurs, elles doivent faire appel à ce prêt dans le cadre d'un programme d'investissements portant sur une création, une transmission ou un développement d'entreprise. La durée de remboursement du prêt ne pourra, en outre, pas excéder 7 ans et le prêt devra s'accompagner d'au moins un crédit-bancaire au titre du même projet, crédit dont le montant devra être au moins égal au montant du prêt à taux zéro. Enfin, le montant du prêt ne pourra excéder 50 000 € par entreprise. Avec cette avance remboursable, l'Adec marque sa volonté de sortir de la logique de subvention. «*Nous considérons que la subvention qui consiste à offrir de l'argent public sans beaucoup de contrepartie, outre le fait qu'elle n'est pas très bien vue par la réglementation communautaire en général, n'est pas non plus à terme une opportunité sérieuse pour l'économie de la Corse. On va continuer à subventionner un certain nombre d'activités, mais il faut accepter qu'elle ne peut plus être la norme, et ne peut plus s'imposer dans des proportions et modalités aussi vastes que par le passé*», indique ainsi le président de l'Adec, Jean-Christophe Angelini. «*Avec ce fonds on injecte et réinjecte sur un temps long de l'argent public au profit de toute l'économie, de toutes les TPE*, souligne-t-il. *C'est une logique de cercle vertueux au profit de l'économie.* » ■ **Manon PERELLI**

**Le dossier de demande de cette avance remboursable est à retrouver sur le site de la CADEC : [www.cadec-corse.fr](http://www.cadec-corse.fr)**

Photo Manon Perelli



## UNE CHARTE POUR LA RÉINSERTION SOCIALE DES PRISONNIERS POLITIQUES

**Adopté à une courte majorité, le rapport Pace, retourné à liberté prévoit la création d'une charte qui facilitera le retour à l'emploi des prisonniers politiques.**

**Le rapport** avait été symboliquement présenté par la majorité territoriale, lors d'une conférence de presse, avant d'être soumis à l'hémicycle par les présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée. Inspiré d'expériences déjà menées au terme de conflits internes, tel le programme Peace mis en place en 1995 par l'Union européenne en Irlande du Nord, le projet vise à faciliter la réinsertion des prisonniers politiques. Il prévoit de proposer à l'ensemble des institutions et acteurs économiques de l'île, d'adhérer, sur la base du volontariat, «*à une charte labellisée de retour à l'emploi et à la vie active pour les prisonniers politiques*», dont le contenu sera rédigé d'ici deux mois. Chaque signataire s'engagera à proposer, selon «*ses possibilités, un emploi que pourra occuper la personne disposant des compétences et du profil requis*». Ces offres concerneraient aujourd'hui une trentaine de prisonniers ou recherchés et des personnes ayant déjà recouvré la liberté mais rencontrant des difficultés pour leur retour à la vie professionnelle.

«*Ce rapport s'inscrit dans un contexte qui fait suite à 40 années de conflit. Il faut un temps pour tout. Le moment de la paix est selon nous venu. Il a été acté par le FLNC il y a maintenant presque 3 ans à travers une décision de portée historique, qui a ouvert la voie à une phase qu'il nous faut désormais organiser*», a indiqué Jean-Guy Talamoni. «*Il s'agit de dire que les prisonniers politiques font partie du problème corse, et doivent nécessairement faire partie de la solution*» a souligné Gilles Simeoni, insistant sur le caractère déterminant de la justification d'un emploi dans les dossiers de libération conditionnelle qui seraient de facto plus solides pour les prisonniers politiques. «*Si nous envoyons ce message, ce sera un pas de plus vers le chemin d'une Corse apaisée*», a-t-il conclu.

Sur les bancs du Front National, René Cordoliani a aussitôt réagi, regrettant le manque d'égalité entre les citoyens qui découlerait de cette charte : «*Pour que la Corse soit véritablement apaisée il faut éviter les formulations discriminantes!*». Dans les rangs de la gauche et des communistes, François Tatti et Michel Stefani ont également émis des réserves sur l'opportunité de créer une différenciation entre les détenus. Pour Delphine Orsoni (non-inscrite), «*Ce qu'on nous propose peut se faire sans charte. Rien n'empêche les employeurs de sélectionner les CV des prisonniers politiques. Je crains que cette charte n'ait pour conséquence de priver d'autres Corses de l'emploi.*» À droite, Jean Toma annoncera la non-participation au vote de son groupe «*pour laisser la majorité territoriale face à ses responsabilités. Nous accompagnerons volontiers les démarches de paix que vous appelez de vos vœux, mais souhaitons éviter les discriminations*». Le rapport a été adopté grâce aux voix de la majorité et de Delphine Orsoni et Antoine Ottavy. ■ **Manon PERELLI**

# A S S E M B L É E

## SESSION DE MARS

### PASSE D'ARMES AUTOUR DU RAPPORT DE LA CRC

**Le président de l'Exécutif a présenté les observations définitives de la CRC attestant des arriérés de paiement de la mandature précédente. Peu auparavant, Paul Giacobbi avait préféré s'exprimer devant la presse.**

«**Décidément cette affaire [...] aura été exceptionnelle jusqu'au bout**». Alors que débute la présentation des observations définitives de la Chambre régionale des comptes (CRC), face aux bancs vides de Prima a Corsica, le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, s'agace. La CRC, saisie en mai 2016 sur la gestion des comptes de la Collectivité territoriale de Corse (CTC) pour la période 2014-2015 et sur un «trou» estimé à 100 M€, a confirmé des arriérés de paiement que les nationalistes pointaient depuis leur arrivée aux responsabilités. Or, ces conclusions sont présentées en l'absence du principal mis en cause : l'ancien président de l'Exécutif. Plutôt que le débat en séance publique, Paul Giacobbi a en effet choisi de livrer ses observations à la presse dans l'intimité du bureau du groupe Prima a Corsica, en marge de la séance publique. Sans ensuite s'encombrer d'assister aux débats. «*Je suis extrêmement gêné par l'absence de Paul Giacobbi. Sur la forme, elle est une manifestation d'irrespect vis à vis de cette assemblée et prive le débat que nous devons avoir d'une partie de sa substance*», tacle d'entrée de jeu Gilles Simeoni, avant de démonter les arguments de son prédécesseur qui, en premier lieu, s'est étonné «*du silence assourdissant*» entourant la publication du rapport. «*Si je n'ai pas parlé du rapport, c'est que la loi me l'impose et Paul Giacobbi le sait*», répond Gilles Simeoni. Sur le fond, Paul Giacobbi a argué que les arriérés imputables à l'exercice 2015 se limitaient au montant «*nettement inférieur aux chiffres claironnés*» de 84M€. «*Le rapport dit que les arriérés s'élèvent à 94,7 M€ pour l'exercice 2015, auxquels s'ajoutent 3,7 M€ pour l'enseignement supérieur, 3,5 M€ sur le programme d'investissement de l'Office de l'environnement, et 6 à 9 M€ pour l'aléa de la Cofremar. Autrement dit, le montant total atteint 108,9 M€ auxquels il faut ajouter 1,9 M€ de recettes inexistantes, soit 110,8 M€, On peut tout dire, surtout quand on a l'habileté et l'intelligence de l'ancien président de l'Exécutif, mais je ne vais pas continuer à vous faire perdre votre temps. Il y avait 100 M€ qui auraient dû être payés et ne l'ont pas été. Et nous avons dû faire un emprunt pour payer cette somme*» rétorque Gilles Simeoni qui, pour en terminer, souligne qu'il n'est pas pensable que Paul Giacobbi ait pu ignorer ce qui se passait dans sa maison. «*Tous les ans on a engagé, attribué plus que ce dont on disposait. En 2015, cette mécanique a explosé. Certains diront que c'est sans doute parce que nous étions en année électorale. Celles et ceux qui ont lu ce rapport savent que nous avons dit la vérité depuis le premier jour*». ■ Manon PERELLI

### PLAN DE COMBAT CONTRE LA PRÉCARITÉ

**L'hémicycle s'est longuement penché sur l'enjeu majeur de la lutte contre la précarité et a adopté à la quasi-unanimité un plan de 67 mesures.**

«*C'est un abcès purulent qui risque de contaminer l'ensemble du corps social. Plus que jamais, la lutte contre le fléau de la précarité est une priorité absolue!*» Les mots de Gilles Simeoni en disent long sur la gravité de la situation. En Corse, aujourd'hui, 60 000 personnes vivent avec moins de 970€ mensuels, dont la moitié avec moins de 760€ par mois. Face à ce constat, la majorité territoriale souhaite faire de la lutte contre la précarité un enjeu politique majeur et un objectif placé au centre de sa mandature. Après six mois d'un travail considérable avec les acteurs de terrain et les associations, un plan contre la précarité et la pauvreté, a ainsi été soumis à l'Assemblée. Il propose des réponses aux besoins les plus urgents et identifie des pistes de travail pour arrêter un nouveau règlement des aides qui sera présenté en septembre prochain. Trois axes principaux ont été identifiés -replacer l'exigence de solidarité au cœur des politiques publiques; un volet santé et solidarité et un volet sur le logement- déclinés autour de 67 mesures, dont 34 applicables à court terme, et 22 organisationnelles sans incidence financière. Le tout avec un coût pour 2017 de 11,4 M€ en investissement et 9,1 M€ en fonctionnement. Dix amendements seront déposés avant que le document ne soit adopté à la quasi-unanimité, moins la voix du non-inscrit Christophe Canoni, au terme de débats sans critique de fond sur la plupart des mesures. Pour le président de l'Exécutif, heureux d'être parvenu à un point d'équilibre parmi les différents courants de l'assemblée, «*C'est la Corse toute entière qui s'engage résolument et fortement aux côtés des plus démunis*». ■ Manon PERELLI

### LA CARTE «RITIRATA» VERRA BIENTÔT LE JOUR

L'hémicycle s'est également prononcé sur la création de la carte «ritirata», fruit des travaux de la commission ad hoc pour les retraités, au travers de laquelle est prévue la mise en place d'un dispositif ouvrant aux retraités les plus défavorisés des tarifs réduits à hauteur de 50% dans les transports ferroviaires, mais aussi aériens et maritimes sur le bord-à-bord. Ces avantages seront attribués en fonction d'un seuil fixé à 14 233€ annuels, critère qui avait provoqué un désaccord avec l'intersyndicale lors des travaux en commission. «*L'équité est la conception que nous avons de la justice sociale*», a rappelé Jean-Guy Talamoni, soulignant par ailleurs que «*le point où nous en sommes arrivés est le maximum qui peut être fait en l'état des finances de la CTC*». Sur les bancs de l'opposition, tant à droite qu'à gauche, on regrette là aussi que le dispositif ne puisse en l'état pas bénéficier à l'ensemble des retraités insulaires. «*La disposition écartera certes des retraités très aisés mais aussi un retraité sur deux*», déplore ainsi Dominique Bucchini, pour les communistes. À droite, on aurait préféré, «*si les moyens ne suffisent pas*», commencer avec des réductions moindres qui augmenteraient «*au fil des années suivant les moyens*». «*Est-ce bon d'avoir un fichier des personnes en difficulté et de les traiter de manière différente et visible aux yeux de tous?*», a par ailleurs pointé José Rossi. Sur trois amendements déposés, seul celui de Delphine Orsoni [non-inscrite] proposant une réévaluation du plafond au terme de la phase expérimentale de 6 mois, sera retenu. Le rapport a été adopté avec l'abstention du FN, de la droite, de Prima a Corsica et des communistes. ■ MP

LABEL MAN AND BIOSPHERE

## Le collectif du territoire Ouest Corse sur le qui-vive



Photo Pierre Pasqualini

**Des objectifs vertueux peuvent avoir des conséquences néfastes. C'est en tout cas le sentiment exprimé par le Collectif du territoire Ouest Corse, réticent face au projet du Parc naturel régional d'accroître le périmètre de la réserve Man and Biosphere du Fangu.**

**A**mbiance tendue, le 28 mars dernier, à la Casa Marina de Galeria. Face-à-face, les élus et la direction du Parc naturel régional de Corse (PNRC) et des représentants du Collectif du territoire Ouest Corse, composé d'acteurs économiques, de citoyens et d'associations. Un autre épisode du différend que suscite l'intention du PNRC d'étendre le périmètre de la réserve Man and Biosphere (Mab) du Fangu, labellisée par l'Unesco, en y intégrant les Calanche de Piana, les golfes de Portu et Girolata et la réserve de Scandulà. Ce qui a conduit le collectif à interroger, avec insistance, le PNRC sur «*la pertinence de la stratégie de développement de ces zones déjà impactées et victimes de retombées économiques insignifiantes*». En juin 2016, déjà, le collectif manifestait au col de Palmarella, afin notamment de sensibiliser à l'état des rives de la rivière du Fangu, surfréquentées l'été et jonchées de détritrus en fin de saison. Plus récemment, le 8 mars dernier à Corti, il s'était invité à la réunion du conseil scientifique du PNRC pour dénoncer «*l'échec*» du Mab en matière de gestion de l'eau douce et des écosystèmes protégés. «*La vallée du Fangu fait partie du Mab depuis 40 ans, et on constate que les principaux objectifs du label - fréquentation, gestion des ressources en eau, prévention des risques incendies, protection des espèces animales et végétales - n'ont pas porté leurs fruits*, explique Petru Francescu Angelini, porte-parole du collectif. *Pire, on a l'impression que ce label rend la zone encore plus vulnérable, il suffit de voir l'état de la vallée. Comment expliquer qu'à Galeria, zone Mab donc, on puisse organiser depuis trois ans un festival de moto, avec courses et concerts de musique métal qui perturbent l'écosystème? Alors que dans le même temps,*

*l'agriculteur qui a besoin de construire une serre doit demander l'autorisation des scientifiques... On est donc en droit de se demander à quoi sert ce label.*» Message a priori reçu par Jacques Costa, président du PNRC, avec lequel il avait été convenu de se réunir à Galeria, pour tenter d'apaiser les inquiétudes. Et trouver un terrain d'entente. Car l'Unesco exige concertation et adhésion des acteurs concernés. Faute quoi, plus de label du tout.

«*Nous avons déjà un statut dérogatoire: pour intégrer le projet Mab, un des critères de sélection, que nous ne remplissons pas, même après extension, est le nombre d'habitants, mais l'organisation nous demande cet effort*, précise Marie-Luce Castelli, directrice du PNRC. *La situation est très préoccupante: si nous n'obtenons pas l'assentiment de la majorité, la région entière se trouvera dans une stratégie de sortie de Mab. Qui signifierait une perte de nos capacités scientifiques à travailler sur le changement climatique et de notre positionnement en matière de développement durable. Pour ce qui est des craintes du collectif, rien n'est figé dans le marbre. Cette réunion, constructive, a permis de mettre le doigt sur des problèmes comme le festival Galeria Biker Bay ou encore le risque incendie*». Jacques Costa, pour qui la rencontre «*a permis de répondre aux inquiétudes*» espère «*que maintenant nous pourrons nous concentrer sur les démarches pour maintenir ce programme. Nous représentons la Corse*». Toutefois, le collectif entend rester vigilant et maintenir la pression pour obtenir des garanties sur la préservation des espaces remarquables de la micro-région. À défaut d'accord d'ici mai, une sortie du programme semble inéluctable. ■ **Pierre PASQUALINI**

**REPÈRES**

Lancé par l'Unesco au début des années 1970, le programme Mab sur l'Homme et la biosphère promeut préservation de la biodiversité et poursuite d'activités humaines respectueuses de l'environnement, notamment par le biais de la recherche scientifique et de l'éducation à l'environnement. On dénombre 669 réserves de biosphère dans le monde, dont celle du Fangu, créée en 1977 puis étendue en 1990 et administrée par le PNRC. Chacune comprend une zone centrale réduite, fortement protégée; une zone tampon où se conjuguent protection et activités locales, et une zone de transition qui permet un développement étendu des activités. ■

Jean-Michel M...  
Avocat au Barre

OFFICE DES TRANSPORTS

# Les lanceurs d'alerte au placard?

Nos références : OFFICE DES TRANSPORTS  
Objet : Faux et usage en écriture publique

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance des f...

Cette compensation pouvait, en vertu de la convention précitée, s'effectuer soit par une hausse des tarifs, soit une diminution des services, soit par tout autre moyen convenu entre les parties.

Les compagnies délégataires (SNCM et CMN) ont sollicité le règlement financier des surcoûts.

Les rapports d'audit pour les années 2011, 2012 et 2013 (pièces numéro 1 à 6) établissent un solde cumulé à ce titre de :

- 32,6 millions d'euros pour la SNCM,
- 15 millions d'euros pour la CMN.

Les budgets primitifs, supplémentaires et les comptes administratifs présentés au Conseil d'administration de l'Office des Transports ne font pas apparaître le règlement de ces surcoûts de carburant pour les années 2011, 2012 et 2013.

Il faut noter que pour l'année 2010 ces surcoûts étaient payés et leur règlement a fait l'objet d'une communication au Conseil d'administration de l'Office des Transports.

Les rapports d'audit 2012 font apparaître le règlement du solde pour l'année 2011 à la Compagnie Méditerranéenne de Navigation.

La compagnie SNCM a, elle, introduit un recours devant le Tribunal administratif pour obtenir le règlement de ces sommes.

Il semblerait que les règlements effectués aux compagnies maritimes, et principalement la CMN, au titre des surcoûts des carburants n'aient pas fait l'objet d'une communication claire et ce, d'autant que les documents comptables ne font pas apparaître ces règlements.

Les règles des finances publiques ne permettent pas de comprendre de quelles façons le payeur régional a pu ne pas relever cette discordance entre les règlements effectués (mandatements) et les comptes présentés.

Par ailleurs dans le cadre d'un questionnaire relatif à l'aide sociale sollicité par la Commission Européenne il a pu également être constaté un excédent de pré-financement (pièce n°8) pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013 à hauteur de 6,5 millions d'euros et ladite somme ne figure pas non plus au compte administratif.

Ainsi, il apparaît que les présentations comptables ne retracent pas la réalité des règlements effectués aux différentes compagnies, ni même de l'équilibre de l'exécution de la convention de délégation de service public.

Cette insincérité, qui ne peut résulter d'une simple erreur matérielle, est le fruit d'une manœuvre volontaire de présentation de comptes publics.

Elle doit s'analyser en l'infraction de faux en écriture publique telle que prévue et réprimée par les articles 441-4 et suivants du Code pénal mais également en usage prévu et réprimé par les articles 441-2 et suivants du Code pénal.

**Le premier qui dit la vérité, il va être... placardisé!? Deux cadres de l'OTC et adhérentes d'Anticor en ont fait l'amère expérience pour avoir alerté la justice quant à des faits délictueux qui seraient survenus sous l'ancienne mandature. Et leur situation, toujours inconfortable malgré le changement de majorité régionale, suscite une polémique entre le STC, Anticor, et l'Office des transports.**

Le STC, pourtant proche de l'actuelle majorité régionale, a récemment dénoncé la situation de quatre agents de l'Office des transports de Corse (OTC). Dont deux femmes cadres, également membres d'Anticor\*, écartées de leurs fonctions sous la précédente mandature après avoir porté plainte pour « faux en écriture publique » et depuis sans mission. Alors que l'OTC doit verser 84,3M€ d'indemnisation à Corsica Ferries au titre du préjudice causé par le « service complémentaire » octroyé à la SNCM dans la délégation de service public pour la desserte maritime de la Corse de 2007 à 2013, Anticor s'émeut que des lanceurs d'alerte, soucieuse de la bonne gestion des deniers publics, soient si mal traitées. « Si elles avaient été fonctionnaires, et les personnels de l'OTC ne le sont pas, elles auraient été fondées à faire jouer l'article 40 du Code de procédure pénale, dit Dominique Yvon, co-référent d'Anticor Corse. Déposée le 11 décembre 2014 par Me Mariaggi qui a remis l'ensemble des pièces, leur plainte, argumentée, a été enregistrée le 15 décembre. Elle concerne des sommes importantes : 32,6M€, 15M€ et 6,5M€. » Renseignements pris auprès du secrétariat du procureur, la procédure N° 14.350.90 intitulée « Autre faux en écriture publique et authentique/détention/usage », met bien en cause l'OTC et le service public maritime de la Corse. La demande d'enquête est partie le 4 novembre 2015 au DRPJ d'Ajaccio. Le pôle financier de Bastia ne s'est pas saisi de l'affaire qui, à ce stade, note le procureur Nicolas Bessone, peut être traitée par son collègue d'Ajaccio. « Nous n'avons jamais été officiellement informés de cette plainte, et n'avons jamais rien su de ses suites éventuelles, précise Jean-Félix Acquaviva, président de l'OTC. À ce stade, sur ce dossier, nous n'en savons pas plus, nous n'avons pas d'éléments comptables précis, mais un audit de la Chambre régionale des comptes est en cours. Le rapport sera publié en juillet. Il dira précisément ce qu'il en est, et

bien évidemment, l'OTC agira en conséquence ».

De son côté, le STC se soucie « uniquement de la situation sociale des salariés ». Son secrétaire général, Jean Brignole, souligne que les tensions à l'OTC ont engendré plusieurs arrêts de travail et que si les deux cadres espéraient, après l'élection d'un nouvel Exécutif, retrouver leurs missions et des conditions de travail assainies, il n'en a rien été : « et ce n'est pas, semble-t-il, la nomination d'un nouveau directeur qui a changé la donne [...] il ne leur fournit pas de travail et les prive de toute possibilité d'y accéder. » Jean-Félix Acquaviva fait pourtant état de la proposition, rejetée, d'intégrer le futur Observatoire régional des transports. Et du refus de travailler « sous l'autorité de l'actuel directeur » qui, rappelle-t-il « s'impose à tous » sous peine « de créer des précédents préjudiciables à la gestion de toutes les structures dépendant de la CTC ». Objectant que l'actuel observatoire n'est accessible qu'aux fonctionnaires d'Etat, recrutés majoritairement par voie de concours et que sa nouvelle mouture ne sera créée qu'après la mise en place de la Collectivité unique, ce qui est « bien loin » Dominique Yvon assure que les deux cadres qui ont par le passé exercé des missions à responsabilités dans les pôles aériens et maritimes, ne refusent pas de travailler avec le nouveau directeur. « Elles souhaitent juste retrouver les missions qui étaient les leurs dans l'organigramme de l'OTC. » Mais leur situation se serait aggravée car « elles n'ont plus accès aux documents auxquels elles avaient encore accès il y a 6 mois » et depuis décembre dernier, c'est le « statu quo » insiste un Jean Brignole très mordant quant à la conception de « l'équité et la transparence » à l'OTC. Une « attaque » que Jean-Félix Acquaviva juge « difficile à comprendre », tout comme il s'étonne du silence au moment où « ces difficultés se sont fait jour [...] sous l'ancienne mandature. » ■  
Claire GIUDICI

\*association luttant contre la corruption et pour l'éthique en politique

CENTRE DE VACANCES DE TAGLIU ISULACCIU



# LE STC TIRE LA SONNETTE D'ALARME

**Le Village des Isles, site de tourisme social à Tagliu Isulacciu, était censé fonctionner au moins du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, une convention avec le groupe de protection sociale du BTP lui garantissant la commercialisation de 120 000 nuitées/an. Jusqu'en 2017. Et nous y voilà! Avec pour l'heure bien peu de visibilité sur la suite envisagée, comme l'a rappelé le 31 mars le Syndicat des travailleurs corses.**

**À** la veille de l'ouverture de la saison estivale, la conférence de presse du STC organisée sur le site du Village des Isles, à Tagliu Isulacciu, s'est voulue alarmante. Pour rappel, ce centre de vacances alors dénommé CNPO était initialement la propriété de Pro BTP, groupe de protection sociale du Bâtiment et des Travaux publics. Il avait été contraint de cesser son activité en février 2002 suite à des problèmes de sécurité et de non-conformité aux normes en vigueur. Une situation restée bloquée durant plusieurs années, malgré les délibérations successives de l'Assemblée de Corse et les prises de position du Conseil général de la Haute-Corse. Les choses évoluaient en 2005, avec une réelle volonté politique de «sauver» le site de vacances qui aboutira à un investissement de 4,1 M€ de la part des deux collectivités locales et 1,4 M€ accordés par l'Etat via le ministère du Tourisme. Une société par actions simplifiée (SAS) était alors créée avec pour actionnaires la Caisse des dépôts, la Caisse d'épargne, Femu Qui, Sodistour Touristra, et Vacances Léo-Lagrange. Les repreneurs s'étaient engagés à exploiter le village du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre – soit 150 000 journées vacances – durant les premières années. Et une convention conclue avec Pro BTP pour une durée de 10 ans, garantissait la commercialisation de 120 000 nuitées par an. À la saison 2008, le Village des Isles faisait sa réouverture en grande pompe, avec un

hôtel entièrement rénové, tout comme l'infrastructure globale. Tous les espoirs étaient permis. Notamment celui d'accroître la durée de l'ouverture au delà de cette période de 7 mois... qui ne s'est jamais concrétisé. Or cette convention va expirer le 31 octobre prochain. Et, expose Jean Brignole, secrétaire général du STC, «rien à ce jour n'indique qu'elle sera reconduite, ni de quelle manière, ou si Pro BTP ne sera plus de la partie. Il faut lever ce doute. Car en cas de rupture avec Pro BTP, la saison 2018 sera compromise et l'avenir du centre mis en péril. Nous ne pouvons tolérer un fiasco de cette envergure alors que se profile la construction de la collectivité unique. Il faut se mobiliser. Ghjè ora di movesi!».

À en juger par l'assistance nombreuse venue participer à cette conférence de presse, cet appel à la mobilisation a été entendu. Entouré des conseillers départementaux de Casinca et Campuloru, le président du Conseil départemental de Haute-Corse, François Orlandi, a clairement apporté son soutien à la démarche. Tout comme de nombreux maires de la micro-région, avec, en chef de file, Marie-Thérèse Mariotti, maire de Tagliu Isulacciu «Pour nous, insiste Jean Brignole, le salut passe par la mise en œuvre dans les jours à venir d'une stratégie qui rassemble les différents acteurs concernés, y compris Pro BTP, ainsi que notre organisation syndicale». ■ Jacques PAOLI

Photo Jacques Paoli

**REPÈRES** Le site a été racheté à Pro BTP par la SAS Taglio pour un montant de 3 M€, les travaux de rénovation et de mise en conformité des installations étant chiffrés en 2006 à 12 M€. La capacité d'accueil est de 210 bungalows et 147 chambres. Pour 7 nuits (sans transport), les tarifs Pro BTP pour l'été 2017 vont de 223€ à 297€ pour les périodes «coup de cœur» et de 273€ à 537€ pour la haute saison; le «tarifs public» étant de 342€ à 618€. Le tout sur une période allant du 8 avril au 21 octobre. À titre de comparaison, Pro BTP commercialise des séjours au village de vacances de Hyères-les-Palmiers (Côte d'Azur) du 1<sup>er</sup> avril au 3 novembre, cet établissement de bord de mer étant par ailleurs proposé dans son catalogue des vacances d'hiver 2016/2017 – tout comme du reste ceux d'Agay (Côte d'Azur), Ascain (Pays basque) et Kerjouanno (Bretagne). Preuve s'il en était besoin que des centres de vacances de bord de mer peuvent être exploités en dehors des périodes de printemps et d'été. La convention passée avec Pro BTP a permis de réaliser l'année dernière près de 80 000 nuitées sur les 121 000 nuitées totales du centre. Lesquelles constitueraient 8% des nuitées en Haute-Corse. Le centre génère plus de 120 emplois sur la saison, en majeure partie issus de la micro-région et des territoires environnants. Et selon le STC, ce sont au total quelque 400 emplois directs ou induits qui se trouveraient menacés si la pérennité de l'activité n'était pas garantie. ■ JP/EM

**1000** brebis et 500 quintaux de fourrage offerts par les bergers de Sardaigne à leurs homologues du centre de l'Italie, et notamment de l'Ombrie, sinistrés à la suite des tremblements de terre. Un geste dicté par la vieille tradition solidaire pastorale sarde, Sa paradura.

*Les chiffres de la semaine*

**116117** nouveau numéro pour joindre un médecin généraliste de garde en Corse aux heures de fermeture des cabinets médicaux : le soir après 20h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés. En cas d'urgence vitale, il faut continuer de composer le 15.

*Les chiffres de la semaine*

**2** Md€ alloués dans le cadre du Plan exceptionnel d'investissement (PEI) pour la Corse... et seulement la moitié consommée depuis 2002. Pour le président de l'Office des transports, Jean-Félix Acquaviva, l'écart entre « la programmation et la réalité des travaux » justifie la prolongation du PEI de 5 à 10 ans.

*Les chiffres de la semaine*

## ISULA SURELLA **Coûteuse et problématique...**

Telle est l'appréciation portée par les magistrats de la Cour des comptes de Sardaigne sur la continuité territoriale aérienne en place dans l'île. L'examen a porté sur la période 2010-2016. De fait, les dépenses en la matière ont progressé considérablement : de 8,7 M€ en 2012 à 42 M€ en 2014 jusqu'à atteindre 56 M€ en 2016. La Cour des comptes de Sardaigne n'a pas épargné ses critiques, particulièrement en ce qui concerne la « Ct1 » c'est-à-dire la continuité territoriale relative aux liaisons entre les aéroports de Cagliari, Alghero et Olbia et ceux de Roma Fiumicino et Milan Linate. Des liaisons « congestionnées » selon les magistrats, en raison de l'abandon à la libre concurrence de la « Ct2 », relative aux lignes dites « mineures ». Abandon qui, toujours selon les magistrats, se serait traduit par une « augmentation des coûts et des temps » pour les usagers, contraints de faire escale à Rome ou Milan pour gagner la destination de leur choix. Si l'assesseur aux Transports, Massimo Deiana, a fait valoir que l'île était relié à d'autres aéroports -jusqu'à 25 l'été- dans le cadre d'un libre marché, la Cour des comptes a pointé l'inadéquation de cette offre -souvent low cost- à la demande, quel que soit le type de clientèle. Le système de continuité territoriale aérienne sarde actuel prendra fin en octobre prochain. Pour laisser la place à un dispositif plus flexible, mieux adapté à la demande, selon Massimo Deiana qui a par ailleurs précisé que le G7 sur les Transports prévu les 21 et 22 juin à Cagliari serait l'occasion pour la Sardaigne, les Baléares et la Corse de faire entendre la voix des îles qui subissent des règles ordinaires en dépit de leur situation particulière. ■ Sources : *La Nuova Sardegna, Sardinia Post, L'Unione sarda.*

## IL FALLAIT LE DIRE **« Ils se sentent même justifiés à faire le mal pour qu'il en résulte du bien »**

a lancé

Jean-Luc Mélenchon, le 2 avril à Châteauroux, à propos des actuels

« maîtres » du pays. Un peu comme son idole Robespierre, en somme ?

**« Nous ne sommes pas pour la coofficialité car il s'agit d'une revendication politique et administrative qui génère une inégalité alors qu'il faut défendre la langue comme culture »** a indiqué à *Corse Matin*,

le 5 avril, la porte-parole de Jean-Luc Mélenchon, **Raquel Garrido.**

Le droit des peuples à parler leur langue, mais en sourdine...

## HAUT

Le 3 avril, lors d'un déplacement à Monaco, la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a annoncé la première étape de la création d'une zone « basses émissions des navires en Méditerranée ». L'étude qui sera réalisée par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), avec différents partenaires scientifiques est le préalable nécessaire à l'instauration d'une telle zone en Méditerranée, notamment dans le but de réduire la teneur en soufre des combustibles marins à 0,1 % contre un objectif de 0,5 % en 2020 fixé par l'Organisation maritime internationale (Omi).

## BAS

À défaut d'élever le niveau du débat politique, pourquoi ne pas parler chiffres ? Ainsi, l'ancien ministre Luc Ferry, actuel soutien de François Fillon, a cru judicieux d'attaquer Philippe Poutou sur la tenue vestimentaire qu'il portait lors du débat télévisé opposant les 11 candidats à l'Élysée le 4 avril. Voilà ce qui arrive quand, sous le brushing à la mode, on confond philosophie dans le boudoir et potins de cabine d'essayage.

## FRAGILE

Pour la première fois depuis 2006, qui marquait le début de sa programmation d'équipes artistiques européennes, la Fabrique de Théâtre, à Bastia se voit contrainte d'annuler des représentations portant plannifiées de longue date. Les financements alloués à la structure culturelle par les collectivités sont au mieux en stagnation et au pire en baisse, conduisant ses responsables « à la prudence et donc à déprogrammer ». Mais aussi à interpeller le public : « On continue ? Comment ? Votre avis nous importe ! »

Savoir + : [www.theatrealibi.com](http://www.theatrealibi.com)

MAZZERU

# L'œuvre au noir de Jules Stromboni



**Le dessinateur Jules Stromboni vient de publier chez Casterman Mazzeru, ouvrage né de la quête de ses racines corse dont il signe également le scénario. Il était l'un des invités de la 24<sup>e</sup> édition du festival BD à Bastia, qui a consacré une exposition à ce travail sombre et puissant.**

## **Comment est née votre passion pour le dessin et la bande dessinée ?**

J'ai toujours baigné dans le milieu du dessin. Mes parents étaient artisans d'art, j'ai donc toujours côtoyé cet univers. Dès l'âge de 14 ans je dessinais des modèles vivants, des croquis de nus ou bien des portraits dans la rue, c'est comme ça que j'ai appris le dessin. Après mon baccalauréat, j'ai intégré l'école des Gobelins. J'ai ensuite travaillé dans le secteur de l'animation et parallèlement à cela j'ai commencé la bande dessinée.

## **Mazzeru est votre première bande dessinée en tant qu'auteur-scénariste, comment est né ce projet ?**

Cela fait dix ans maintenant que je travaille dans la bande dessinée et, depuis quelques temps, je voulais faire une BD sur mes racines corse. Même si je n'ai jamais vécu ici, cela me tenait à cœur.

## **Justement quels sont vos liens avec la Corse ?**

Ce livre, c'est une recherche de racines en quelque sorte. Mon grand-père est corse mais il s'est exilé assez vite, par rapport à son histoire familiale. Pendant très longtemps, il a refusé la Corse en bloc et cela ne fait que très peu de temps qu'il a accepté de revenir. Il a fait construire une petite maison vers Sainte-Lucie-de-Tallano. C'est à partir de ça que moi aussi j'ai eu envie de renouer avec mes racines et me renseigner sur elles. Malgré mon envie et mes questions, j'ai été surtout confronté au silence. C'est ce manque de réponses qui m'a conduit à partir sur cette bande dessinée de fiction qu'est Mazzeru.

## **Pour écrire Mazzeru comment vous êtes-vous imprégné de ces croyances ?**

Pour être honnête et précis, je ne me suis intéressé finalement que d'assez loin aux croyances. Tout d'abord parce que lorsque je questionnais les gens, je n'avais pas vraiment les réponses que j'attendais. Ensuite, je ne voulais pas faire un récit sur la Corse et sur les mazzeri au sens explicatif du terme. Le sujet est là surtout pour introduire et contextualiser l'histoire. J'ai essayé d'ouvrir le sujet sur des choses beaucoup plus universelles comme l'amour, les rêves, les croyances païennes. On se rend compte ainsi que ces thèmes-là existent partout, même si c'est vrai qu'en Corse on les ressent un peu plus. Finalement, j'ai pris comme

lieu la Corse et une croyance d'ici, mais j'ai essayé de sortir de l'île et de ses mazzeri, qui ont ce nom ici mais qui en ont un autre ailleurs. Ce qui m'intéresse dans ces histoires, c'est en quelque sorte, l'ambiguïté de la croyance, c'est-à-dire la partie de la légende à laquelle on croit et celle où l'on sait que c'est une légende. Finalement, si on croit aux mazzeri... ils existent et c'est ce qui donne une bonne base pour une fiction. L'histoire en elle-même est d'ailleurs ambiguë, elle est construite de manière poétique, je ne donne pas les clés de l'histoire tout de suite. Je voulais intégrer le lecteur, que chacun se l'approprie, se fasse sa propre idée et détache son propre sens. Je ne voulais pas d'une bande dessinée consensuelle.

## **Est-ce que finalement ce chemin entre recherche et fantasme sur la Corse vous a réconcilié avec vos racines ?**

On ne peut pas dire que j'étais fâché avec mes racines, j'étais déjà très attaché à elles et cette bande dessinée a permis de m'y intéresser d'en-core plus près. Après, comme je l'ai dit, ça reste un ouvrage de fiction, il n'avait pas pour vocation de m'apporter des réponses sur ma famille ou sur mes origines.

## **Que représente le fait de présenter ce livre en Corse, à l'occasion de BD à Bastia ?**

Je suis très fier, bien sûr, mais c'est surtout très cohérent, je trouve. Le livre est sorti, ici, la veille de l'ouverture du festival et j'ai surtout hâte de connaître la réaction des lecteurs. Quand on crée une bande dessinée, on est tout seul. On dessine, on écrit dans son coin et on ne sait jamais comment le résultat va être perçu, surtout ici en Corse par les Corses. ■

*Propos recueillis par Pierre PASQUALINI*

## **REPÈRES Jules Stromboni a précédemment publié :**

en collaboration avec le scénariste Olivier Cotte, *Le Futuriste* [Casterman, 2008], *L'ultime défi de Sherlock Holmes* [Casterman 2010], d'après le roman de Michael Dibdin et *L'Épouvantail* [Casterman 2013] d'après le roman de R.H. Morrieson; avec la scénariste Josepha Mougnot, *Isadora Duncan* [Naïven 2012].



ÉNERGIE

## Les îles unies vers l'autonomie

Photo Tim Leocini

**Gilles Notton est enseignant-chercheur, maître de conférences habilité à diriger des recherches en énergétique et génie des procédés. Il est le responsable scientifique, pour l'Université de Corse, du projet Tilos-H2020 que préside le Technological educational institute d'Athènes et qui vise à rendre l'île grecque de Tilos énergétiquement autonome grâce aux énergies renouvelables.**

### **Quels ont été les prémices du projet Tilos?**

Tout a commencé par des contacts lors de congrès internationaux, qui se sont poursuivis par un projet bi-latéral entre la France et la Grèce appelé Platon, d'une durée de deux ans, avec des financements assez modestes qui ont permis des mobilités entre la Grèce et la France. Platon avait trait à l'électrification des îles et l'approvisionnement en eau potable, le dernier point étant problématique pour la Grèce. À la suite de quoi, les Grecs ont déposé un projet Horizon 2020, auquel ils ont fait participer l'Université de Corse puisque nous travaillons dans des domaines proches des leurs: nous avons des problématiques vraiment insulaires, entre autres du point de vue de l'énergie.

### **Une île complètement autonome du point de vue énergétique, est-ce vraiment réalisable?**

Ça existe déjà: l'île de El Hierro, aux Canaries, alimentée uniquement par des éoliennes et par un stockage d'énergie par Step (station d'énergie par pompage). Les premiers essais du projet que nous menons seront effectués en septembre 2017. L'île de Tilos, si elle sera tout de même raccordée à une île voisine, deviendra donc autonome. Il ne s'agit pas d'être autonomes pour être autonomes. Il s'agit surtout d'une meilleure sécurité d'approvisionnement en électricité.

### **Quelles sont les principales difficultés à résoudre?**

Les gens pensent en général que le souci est de trouver des sources d'énergie. Cette problématique est réelle, certes, mais le grand problème de l'électricité est qu'elle se stocke très difficilement et que lorsqu'elle est produite elle doit être immédiatement consommée. Quand vous êtes dans un réseau électrique comme celui de la France,

si vous produisez trop d'électricité, vous l'envoyez chez le voisin. Et quand il vous en manque, vous prenez chez le voisin. Dans une île, vous n'êtes pas inter-connecté. La Corse est un cas un peu particulier: elle peut recevoir de l'électricité mais n'en envoie pas. Par conséquent, cet équilibre que l'on doit avoir à chaque instant doit être maintenu, et c'est là le problème. Il ne faut pas produire moins, ça tout le monde l'a bien compris, mais il ne faut pas produire plus: si vous produisez à un instant donné plus de puissance que vous n'en consommez, il va falloir déconnecter les systèmes et vous allez avoir un black-out.

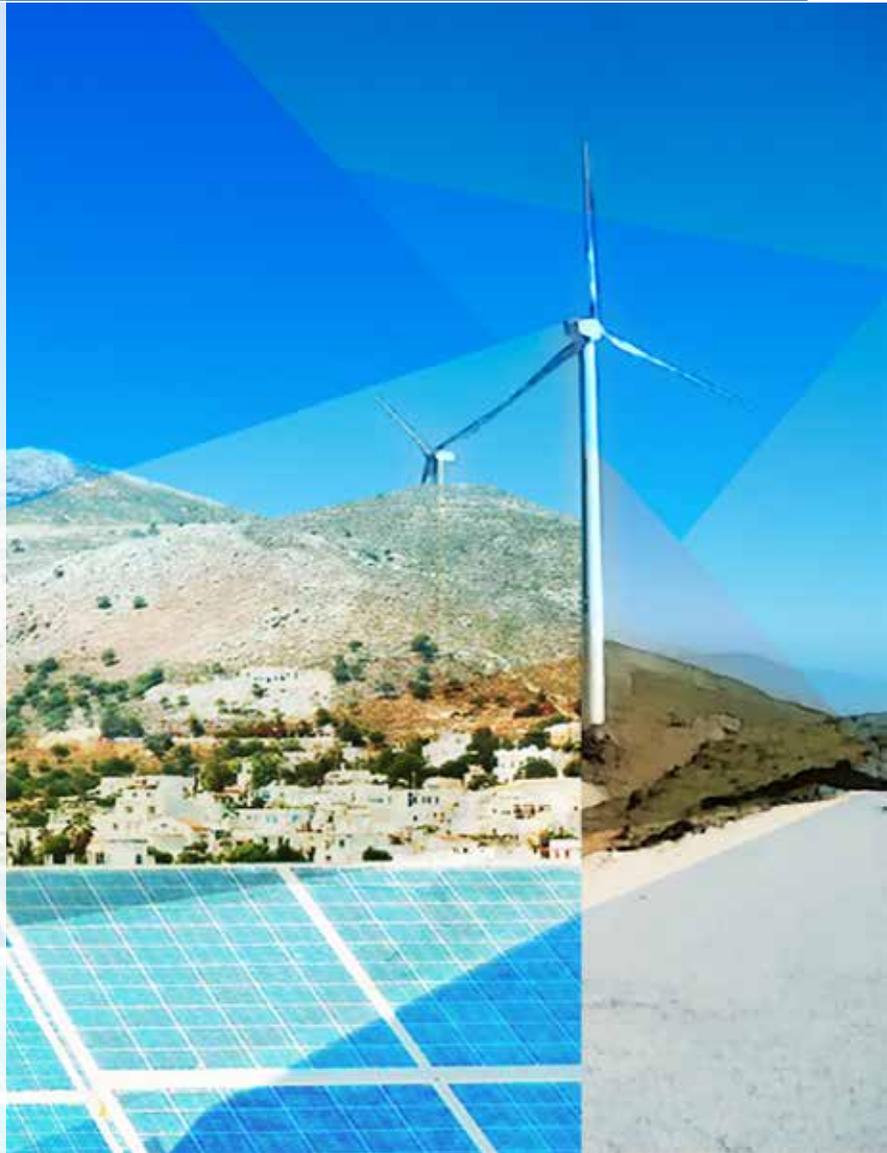
### **Il paraît que certains particuliers vous soumettent des inventions «révolutionnaires»...?**

Oui, beaucoup de personnes nous proposent des idées, qui soit dit en passant, ne sont pas toujours mauvaises. Cependant, nombre d'entre elles oublient que passer d'une énergie à une autre provoque nécessairement des pertes. Beaucoup nous présentent des projets basés sur le fameux mouvement perpétuel, où rien ne se perd: moi-même j'ai souvent vu des gens venir au laboratoire avec ce genre de proposition. Même si leurs idées paraissent irréalisables, nous laissons toujours le bénéfice du doute, souvent en demandant à un collègue de nous épauler, car il est facile de passer à côté de quelque chose.

### **Le projet Tilos, lui, comporte une véritable révolution technologique. En quoi réside-t-elle?**

Une éolienne (800kW) et un système photovoltaïque (160kW) vont être installés au mois de juin. Mais l'originalité réside dans le stockage d'énergie qui y sera associé: l'électricité produite va être stockée dans une batterie utilisant une nouvelle technologie, fabriquée par une en-

Tilos associe 5 partenaires industriels et commerciaux, 7 partenaires académiques, 2 opérateurs de systèmes de distribution et 1 organisation non-gouvernementale. Allemagne, Espagne, France, Grèce, Italie, Royaume-Uni et Suède collaborent ainsi à divers titres à ce projet qui prévoit un prototype de système hybride de production et stockage d'électricité, couplant une éolienne, une centrale photovoltaïque et une batterie de nouvelle technologie et un micro-réseau intelligent, coordonnant le fonctionnement du système, pour atteindre un équilibre optimal entre production d'électricité par des sources renouvelables d'énergies intermittentes et demande d'électricité. Tilos vise aussi à créer une plateforme d'échanges qui favorisera le transfert du savoir-faire technologique entre les îles, notamment Pellworm en Allemagne, La Graciosa au Portugal et la Corse.



## « Savoir à l'avance ce qui va être consommé et ce qui va être produit »

treprise italienne. L'objectif maintenant est d'apprendre à gérer cette énergie, ce que je dis d'ailleurs très souvent à mes élèves : un stockage vide ne sert à rien, mais un stockage qui reste toujours plein ne sert à rien non plus ! Si vous l'utilisez trop tôt et que le vent et le soleil ne sont pas au rendez-vous, c'est le black-out, et si vous n'utilisez jamais rien, ce n'est pas intéressant non plus. C'est d'ailleurs le point sur lequel nous travaillons beaucoup à l'université, savoir à l'avance ce qui va être consommé et ce qui va être produit.

### **D'où l'intérêt d'utiliser des intelligences artificielles pour faire des prédictions ?**

Il y a plusieurs horizons de temps, ça peut aller de 1 à 2 jours, mais ça part de 15 minutes. Effectivement, pour prédire ce qui va de 15 minutes à 6 heures, nous utilisons des intelligences artificielles. Au-delà, il faut utiliser d'autres modèles météorologiques, à peu près les mêmes que ceux employés par Météo France. À noter que le problème de toutes les îles reste la variation de la météo, qui oblige à avoir toujours d'autres systèmes de production d'énergie « au cas où », ce qui coûte cher, d'où l'intérêt d'anticiper au maximum la météo.

### **On entend souvent dire que les énergies renouvelables sont écartées ou sous-exploitées à cause du lobbying, est-ce aussi simple ?**

On s'imagine souvent que c'est un problème purement français alors qu'il s'agit d'un problème international – même l'Allemagne qui est pourtant très en avance ne peut rien faire contre ça : on est obligés de limiter les réseaux électriques. C'est très problématique sur les îles, la puissance envoyée par le solaire et l'éolien à 30% de la puissance maximale. Si vous dépassez cette limite, vous déconnectez les centrales et

ça, c'est embêtant. Cette limite est fixée par mesure de sécurité, pour éviter les black-out en cas d'erreur de prévision. Il est prévu que dans les 3 à 4 ans on passe à 35%, mais il va falloir bosser dur pour améliorer notre capacité à anticiper les variations du climat.

### **La production d'électricité « verte » fera-t-elle baisser les factures ?**

Sur les îles, actuellement, le coût de production est 2 à 3 fois plus cher que sur le continent. L'utilisateur, lui, paie le même prix que sur le continent : c'est ce que l'on appelle la péréquation des tarifs. Cependant, le surcoût se retrouve dilué sur les factures des Français, même à Paris. Ce que l'on peut espérer à long terme, c'est un coût de production qui s'alignera sur ceux des autres régions, sans pour autant se répercuter de manière probante sur les factures des usagers locaux.

### **L'environnement est-il le seul intérêt des énergies renouvelables ?**

De nos jours, elle sont concurrentielles des autres moyens de production : ce n'est pas qu'une vue environnementale utopiste. Maintenant, il ne faut pas aller non plus dans l'extrême opposé et s'imaginer que dans trois ans nous pourrions être énergétiquement autonomes grâce à ces énergies ; techniquement aujourd'hui nous ne savons pas le faire. Mais on avance vite. En clair, les deux extrêmes sont faux !

### **Réduire la consommation d'énergie, est-ce aussi un début de solution pour l'île ?**

Il y a peu d'industries en Corse, donc les principaux consommateurs d'énergie sont les habitants. L'isolation des appartements et la consommation intelligente permettront d'aller vers l'autonomie énergétique. ■

*Propos recueillis par Tim LEONCINI*

## AJACCIO

### ■ CPES PRÉPA SARTÈ

Du 14 avril au 14 juin. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & [www.scenina.com](http://www.scenina.com)

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de la classe préparatoire aux études supérieures d'arts du Lycée de Sartène présentent leurs travaux : arts plastiques, scénographie, architecture, photo, création numérique, animation...

### ■ COMME UN SEUL HOMME

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & [www.musee-fesch.com](http://www.musee-fesch.com)

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

### ■ NAPOLÉON, CE HÉROS

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & [www.musee-fesch.com](http://www.musee-fesch.com)

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

### ■ DE LA CORSE À LA COUR

Jusqu'au 9 juin. Maison Bonaparte.

☎ 04 95 21 43 89 & [musees-nationaux-malmaison.fr](http://musees-nationaux-malmaison.fr)

Vivant entre Paris et la Corse, nombre de notables corses ont pris part à la vie diplomatique gouvernementale ou culturelle du Second Empire. Cette exposition réunit des témoignages de leur(s) activité(s) et de leur mode de vie.

### ■ KARIMA & OLIVIER

Le 8 avril, 19h. La Fontaine.

☎ 04 95 26 49 04

Karima [chant] et Olivier [guitare et chant] proposent un répertoire de reprises, du swing aux rythmes brésiliens, piochées au hasard du temps. Pour redécouvrir les grands standards. Dîner-concert, sur réservation.

### ■ I MAISTRELLI

Le 12 avril, 20h. Eglise St Roch.

☎ 04 95 51 53 03

Créé en 2011 au sein de l'association Filu d'amparera, à Ajaccio, ce groupe de polyphonie féminin ressuscite des chants oubliés et interprète des créations signées Rinatu Coti (textes) et Jean-Pierre Godinat (musique).

### ■ RIGOLETTO

Le 15 avril, 19h. Palais des congrès.

☎ 04 95 51 55 44 & [www.corsebillet.co](http://www.corsebillet.co)

Le livret de cet opéra de Verdi, créé en 1851 à la Fenice de Venise, s'inspire d'une pièce de Victor Hugo, Le Roi s'amuse. Cette version dirigée par Nicola Luisotti, dans une mise en scène de Claus Guth pour l'Opéra de Paris, est retransmise en différé.



## ■ NAPOLÉON INVITE NAPLES

Jusqu'au 9 avril. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & [espace-diamant.ajaccio.fr](http://espace-diamant.ajaccio.fr)

Cette deuxième édition du cycle «Cinéma et Pouvoir» met à l'honneur la ville de Naples et son histoire complexe avec les familles Bonaparte et Murat, au travers de projections, de conférences (Raphaël Lahlou, André Fazi, Colomba Sansonetti, et d'une exposition de Valérie Santarelli et Charles Cianfarani : *Impressions napolitaines*).

### ■ DÉJEUNER CHEZ WITTGENSTEIN

Les 13 (21h) et 14 (19h et 21h) avril. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & [www.aghja.com](http://www.aghja.com)

Deux sœurs préparent le retour d'un frère. Elles sont comédiennes, il est philosophe. Elles sont enfermées dans le passé familial, lui dans un asile psychiatrique. Une pièce de Thomas Bernhard avec Aurélie Pitrat, Marie-Pierre Nouveau et Nathanaël Maini.

### ■ UNE ITALIE QUI CHANTE

Le 14 avril, 18h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & [espace-diamant.ajaccio.fr](http://espace-diamant.ajaccio.fr)

Le musicien et conteur Jean Métégner partage sa double culture, française et italienne, durant ce «petit concert à histoires» qui mêle allègrement le français et l'italien, les chansons et les récits de souvenirs. A partir de 7 ans.



## BASTIA

### ■ PORTRAITS DE FEMMES

Jusqu'au 10 mai. Musée/Palais des Gouverneurs.

☎ 04 95 31 09 12 & [www.musee-bastia.com](http://www.musee-bastia.com)

Du daguerréotype à la photographie numérique, des portraits de femmes issus de la collection du Centre méditerranéen de la photographie qui sont autant de pistes de réflexion ou de témoignages sur la place de la femme dans la société.

### ■ HIPPOCAMPE FOU/CENCIO

Le 7 avril, 20h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & [www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)

Entre MC Solaar et Bobby Lapointe, le rappeur et chanteur Hippocampe fou se plaît à raconter des histoires poétiques, fantaisistes voire humoristiques. En première partie, Cencio (pop-folk méditerranéenne). Concert proposé par Le Rézo.



### ■ MERCI, MADAME

Les 14 et 15 avril, 20h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & [www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)

En hommage à Barbara, grande dame de la chanson française morte il y a près de 20 ans, un spectacle créé par la chanteuse Sabrina Sarais, entourée de musiciens, vidéastes, chorégraphe et techniciens.

## ■ DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON

Le 11 avril, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & [www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)

Le metteur en scène Roland Auzet réadapte ce texte de Koltès, initialement écrit pour deux hommes - un dealer et un client - en mettant en face-à-face les comédiennes Audrey Bonnet et Anne Alvaro.



## PORTICCIO

### ■ RENCONTRES CINÉMA-HISTOIRE

Les 13 et 14 avril. CCAS Marina.

☎ [www.resistance-corse.asso.fr](http://www.resistance-corse.asso.fr)

Présentés par l'Anacr de Corse-du-Sud, des films, documentaires ou de fiction, qui apportent un éclairage sur diverses facettes [la Shoah, la Résistance - en Allemagne ou en Corse] de la Seconde Guerre mondiale.

## PORTO-VECCHIO

### ■ UN HÉROS DE NOTRE TEMPS

Le 9 avril, 17h. Centre culturel communal.

☎ 04 95 72 18 18 & [www.porto-vecchio.fr](http://www.porto-vecchio.fr)

Pétchorine, jeune officier désabusé, joue avec sa vie et celles des femmes qu'il aime. Un ballet inspiré du roman éponyme de Lermontov, chorégraphié par Youri Possokhov sur une musique d'Ilya Demutsky. Re transmis en direct du Bolchoï.



## PRUNELLI-DI-FIUM'ORBÙ

### ● FESTIVAL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ANIMA

Jusqu'au 9 avril. Salle Cardiccia.

☎ 04 95 56 26 67 & [www.centreculturelanima.fr](http://www.centreculturelanima.fr)

Concerts thématiques réunissant musiciens invités, professeurs et élèves d'Anima et d'autres écoles de musique de Corse, Le 31 mars, 20h30 : Les Gourmandises de Satie. Le 1<sup>er</sup> avril, 20h30 : Autour des pianos. Le 2 avril, 18h30 : Autour des guitares. Le 7 avril, 21h : Autour des amplis. Le 8 avril, 20h30 : Autour des cordes. Le 9 avril, 18h : Autour des vents. Entrée libre.

## DE VILLE EN VILLE

### ■ LES NUITS MED

Jusqu'au 8 avril.

☎ [www.lesnuitsmeditereanneennes.com](http://www.lesnuitsmeditereanneennes.com)

Le 1<sup>er</sup>, 20h, cinéma L'Ellipse, Ajaccio : nuit du court sur le thème «Poisson d'avril» Le 4 avril, cinéma L'Alba, Corte : programmation jeune public avec le collège Pascal Paoli. Les 6, 7 et 8 avril, cinéma Le 7<sup>e</sup> art, Furiani : premiers films de scénaristes, compétition de web-séries corses, nuits du court.





## Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



# 30

Balagne - Corté

Lundi 10 Avril

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h15 Estivoce - 11h45 Délires Sur le Net - 12h05 La Terre Vue du Sport - 12h30 Settimanale - 13h15 Eventi Verticali - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 15h25 Noob - 16h10 Zikspotting - 17h10 Noob - 18h00 A votre Service - 18h45 Kick Imperator - 19h10 Rencontres d'Art Contemporain de Calvi - 19h30 Nutziale - 19h40 Associ - 20h10 Estivoce - 20h35 Grand Tourisme - 20h50 Noob - 21h35 Zikspotting - 22h30 Nutziale - 22h40 Clips Musicaux - 22h50 Autoroute Express - 23h20 Associ - 0h00 Nutziale

Jeudi 13 Avril

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 11h00 Associ - 11h30 Ci Ne Ma - 12h05 Clips Musicaux - 12h30 Nutziale - 12h40 Jusqu'à ma Dernière Cartouche - 13h30 A votre Service - 14h30 Adam Keshar - 16h10 La Terre Vue du Sport - 17h25 Noob - 17h45 Ci Ne Ma - 18h00 Associ - 18h25 Una Parolla Tanti Discorsi - 19h20 Zikspotting - 19h30 Nutziale - 19h40 Associ - 20h10 Menomena - 21h45 Autoroute Express - 22h30 Nutziale - 22h40 Associ - 23h00 Kick Imperator - 23h20 Grand Tourisme - 23h30 La Terre Vue du Sport - 0h00 Nutziale

orange™

# 30

Corse - PACA

# SFR

# 390

National

Mardi 11 Avril

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 10h45 Associ - 11h10 Zikspotting - 11h25 Kick Imperator - 11h50 Délires Sur le Net - 12h15 La Terre Vue du Sport - 12h30 Nutziale - 12h40 Associ - 13h10 Autoroute Express - 13h25 Zikspotting - 14h30 Menomena - 16h50 Clips Musicaux - 17h50 A votre Service - 18h00 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h50 Associ - 19h20 Ci Ne Ma - 19h30 Nutziale - 19h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 20h35 Eventi Verticali - 21h30 Noob - 21h55 Grand Tourisme - 22h30 Nutziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h10 Autoroute Express - 0h00 Nutziale

Vendredi 14 Avril

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Una Parolla Tanti Discorsi - 12h30 Nutziale - 12h40 Rencontres d'Art Contemporain de Calvi - 13h05 Kick Imperator - 13h30 Grand Tourisme - 14h30 Eventi Verticali - 15h00 La Terre Vue du Sport - 15h05 Estivoce - 15h35 Zikspotting - 16h20 Adam Keshar - 18h30 Grand Tourisme - 18h45 Jusqu'à ma Dernière Cartouche - 19h30 Nutziale - 19h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 20h35 Ci Ne Ma - 20h50 Concours International de Piano d'Epinal - 22h30 Nutziale - 22h40 Fou Tu Dis - 23h40 A votre Service - 0h00 Nutziale



# 95

Bastia

Mercredi 12 Avril

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 10h50 Fou Tu Dis - 11h55 Délires Sur le Net - 12h30 Nutziale - 12h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 13h35 Ci Ne Ma - 13h50 Noob - 14h30 Concours International de Piano d'Epinal - 15h20 Rencontres d'Art Contemporain de Calvi - 17h45 Clips Musicaux - 18h05 Zikspotting - 18h20 Grand Tourisme - 18h30 Fou Tu Dis - 19h30 Nutziale - 19h40 Jusqu'à ma Dernière Cartouche - 20h30 Adam Keshar - 22h00 Zikspotting - 22h15 Associ - 22h30 Nutziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h40 Noob - 0h00 Nutziale



Internet



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Contact@telepaese.tv



06.74.08.45.96



# www.telepaese.corsica



**agir  
PLUS**

L'HIVER APPROCHE, PENSEZ  
À RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

**ISOLEZ VOS COMBLES  
POUR 5€ LE M<sup>2</sup>\***

**CE SERAIT UN COMBLE  
DE NE PAS EN PROFITER !**

**Retrouvez les modalités de l'offre sur [corse-energia.fr](http://corse-energia.fr)**

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'énergia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

\*Prix moyen calculé pour la pose de 100m<sup>2</sup> d'isolant dans des combles perdus - Déductions crédit d'impôt et aide Agir Plus incluses.